

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Pax-Travail-Patrie

Ministère des Postes
et Télécommunications

Projet d'accélération de la transformation
numérique au Cameroun

Unité de gestion du projet



COOPERATION
Cameroun-World Bank
Cameroun-Banque mondiale



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

Ministry of Posts and
Telecommunications

Project for the Acceleration of
Transformation of Cameroun

Project Implementation Unit

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 000/ASMI/MINPOSTEL/PATNUC/UCP/SPM/FF/2025

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA FORMATION DU PERSONNEL DE LA
CAMTEL SUR LA GESTION DES RESEAUX DE TRANSMISSION (FO, FH ET VSAT)

DATE: 24 AVR 2025

FINANCEMENT: IDA 69870-CM

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Contexte

Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) qui résulte d'un accord entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque mondiale a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Ainsi, le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance économique.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et réglementation numériques pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen. Ainsi, le gouvernement à travers la SND30, ambitionne d'enclencher véritablement la transformation structurelle de l'économie camerounaise qui s'appuiera sur une modernisation du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) à travers l'amélioration de la productivité et la compétitivité des exploitations familiales agricoles et la promotion d'une dynamique d'industrialisation véritable. La modernisation du secteur agricole devra s'appuyer sur l'écosystème numérique en constante évolution dans le pays qui trace la voie de l'économie numérique.

La transformation digitale passera forcément par un renforcement de capacité des principaux acteurs du numérique dans l'écosystème camerounais. Dans la composante 1 du projet, il a été ciblé certaines institutions actrices du secteur du numérique dont la performance nécessite une mise à jour et l'acquisition de nouvelles connaissances dans le secteur du numérique.

1.2 Justificatif de la mission

La Cameroon Télécommunications (CAMTEL) principal opérateur de télécommunications au Cameroun a engagé un vaste plan de renouvellement de son personnel en recrutant un nouveau personnel plus jeune et moins expérimenté. Ce manque d'expertise avéré a pour conséquence une augmentation des incidents sur le réseau de transmission.

E.S.

Dans ses objectifs, le PATNUC doit fournir un accompagnement multiforme aux structures sous tutelle de l'état notamment la CAMTEL dans le domaine des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). C'est dans cette optique qu'une formation sur la gestion des réseaux de transmission (la fibre optique, les faisceaux hertziens et les satellites) est mise à leur disposition afin de garantir l'optimisation de la gestion desdits réseaux ce qui permettra d'assurer la haute disponibilité et la qualité des services.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Le présent appel à candidature consiste à recruter un consultant pour former le personnel de CAMTEL afin de leur permettre d'acquérir les compétences avancées nécessaires pour gérer, maintenir et optimiser les réseaux de transmission basés sur la fibre optique, les faisceaux hertziens et les satellites.

3. Méthodologie

Le consultant proposera une méthodologie de mise en œuvre de cette activité. Toutefois, des séances de travail avec CAMTEL et l'UGP-PATNUC seront faites pour l'appropriation et la validation de la méthodologie proposée. Dans l'exécution de chacune des tâches prévues, il devra travailler de manière étroite avec CAMTEL et l'UGP-PATNUC.

Au cours de la réunion de cadrage, le consultant devra proposer la démarche à suivre selon une méthodologie bien détaillée dont les contenus seront envoyés et validés préalablement par le service de formation de la CAMTEL et soumis aux membres de la commission.

Dans sa démarche méthodologique le consultant devra prendre en compte :

➤ La fourniture des kits techniques :

Il devra mettre à la disposition de chaque participant le matériel approprié, simuler des ateliers pratiques sur les logiciels et les mettre en exergue dans des équipements réels en production préparer à cet effet (en cas d'impossibilité d'avoir accès au matériel adéquat pour des ateliers, le consultant devra soumettre des alternatives pertinentes).

➤ La fourniture de la documentation nécessaire à la formation :

Il devra mettre gratuitement à disposition des apprenants toute la documentation nécessaire à la formation.

➤ Les différentes formes clairement détaillées, sous lesquelles la formation se déroulera :

- o Cours théoriques (Exposés théoriques sur la comptabilité analytique , le revenu assurance et gestion des fraudes) ;
- o Ateliers pratiques ;
- o Mise en situation et études de cas concrets (démonstrations et études de cas sur des scénarii réels sur la gestion revenu assurance et gestion des fraudes telecoms) ;
- o Evaluations des acquis (exercices pratiques avec des équipements utilisés par CAMTEL, mini test).

4. DUREE DE LA MISSION

La formation est prévue pour une durée de 35 jours et sera organisée comme suit :

- Dix (10) jours sur la fibre optique ;
- Dix (10) jours sur le faisceau hertzien ;
- Cinq (05) Jours sur la gestion des réseaux de transmission.

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant sélectionné sera un cabinet ou un groupement d'entreprises spécialisés dans les domaines de télécommunications ou de la formation. Le consultant doit posséder des connaissances et avoir au moins une (01) référence dans la formation en management des réseaux de transmission. Il devra avoir effectué au moins une (01) missions de formations en réseaux de transmissions.

Le consultant doit justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la réalisation des activités de formation et de développement des compétences.

6. METHODE DE SELECTION

Il est porté à l'attention des Consultants que les Cabinets ou Groupement de Cabinets/Bureau d'études seront sélectionnés selon la Méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale édition de Novembre 2020. La langue de travail est le français et l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit Règlement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. CONTENU DES MANIFESTATIONS À ADRESSER AU PATNUC

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets/groupement de cabinets intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc.) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PATNUC ;
- La justification du statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance.

8. DELAI, ADRESSE ET OBTENTION DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les offres rédigées en français ou en anglais seront reçues soit en version physique ou par voie électronique aux adresses suivantes : eisiddik22@gmail.com ; moustaphaabbagadi@gmail.com fotsingfranckbrice@gmail.com au plus tard 10 MAI 2023 à compter de la date de publication du présent appel à manifestation d'intérêt.

Les informations complémentaires peuvent s'obtenir aux jours et heures ouvrables auprès de l'UGP

E 6

du Projet sise à nouvelle route Bastos, dernière Tradex (coordonnées géographiques : 3.88433, 11.51239), au numéro de téléphone : (237) 222 232 628. Le dossier doit porter la mention suivante : « AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 009 DU 24 AVR 2025 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA FORMATION DU PERSONNEL DE LA CAMTEL SUR LA GESTION DES RESEAUX DE TRANSMISSION (FO, FH ET VSAT) »

Yaoundé le, 24 AVR 2025

Ampliations:

- PATNUC;
- ARMP;
- SOPECAM;
- ARCHIVES;
- AFFICHAGE;



Dr. M.U.H Windfred FUAYE KENJI



NOTICE OF SOLICITATION FOR EXPRESSIONS OF INTEREST

N° 0M/ASMI/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM/FF/2025

RELATING TO THE RECRUITMENT OF A CONSULTANT IN CHARGE OF TRAINING CAMTEL STAFF ON THE
MANAGEMENT OF TRANSMISSION NETWORKS (FO, FH AND VSAT)

DATE: 24 AVR 2025

FINANCING: IDA 69870-CM

1. CONTEXT AND JUSTIFICATION

1.1. Context

The Cameroon Digital Transformation Acceleration Project (PATNUC), which results from an agreement between the Government of Cameroon and the World Bank, aims to increase digital inclusion and the use of digital agricultural solutions by smallholder farmers involved in target agricultural value chains. Thus, PATNUC embodies the approach to digital transformation, targeting a highly strategic sector for Cameroon while proposing to reform the regulatory framework of the Information and Communication Technologies (ICT) sector. This project, with its investment in connectivity and digital skills, supports interventions that leverage digital innovations to drive economic growth.

PATNUC is structured around 4 components: (i) Digital strategy, public policy and regulation for inclusion and digital transformation; (ii) digital connectivity and inclusion; (iii) facilitation of the implementation of data-driven digital solutions in the agricultural sector; And (iv) project management and citizen engagement. Thus, the government, through the SND30, aims to truly initiate the structural transformation of the Cameroonian economy which will be based on a modernization of the agricultural sector (agriculture, livestock, fishing and aquaculture) through the improvement of productivity and competitiveness of family farms and the promotion of a dynamic of genuine industrialization. The modernization of the agricultural sector will have to rely on the constantly evolving digital ecosystem in the country which is paving the way for the digital economy.

Digital transformation will necessarily involve strengthening the capacity of the main digital players in the Cameroonian ecosystem. In component 1 of the project, certain institutions involved in the digital sector were targeted, whose performance requires updating and the acquisition of new knowledge in the digital sector.

1.2. Justification of the mission

Cameroon Telecommunications (CAMTEL), the main telecommunications operator in Cameroun, has embarked on a vast plan to renew its staff by recruiting new, younger and less experienced personnel. This lack of expertise has resulted in an increase in incidents on the transmission network.

One of PATNUC's objectives is to provide multi-faceted support for state-regulated structures, in particular CAMTEL, in the field of new Information and Communication Technologies (ICTs). With this in mind, training in the management of transmission networks (fiber optics, microwave links and satellites) is being made

available to them in order to optimize the management of these networks, thereby ensuring high availability and quality of services at all times.

2. MISSION OBJECTIVES

This call for applications is to recruit a consultant to train CAMTEL staff to enable them to acquire the advanced skills necessary to manage, maintain and optimize transmission networks based on optical fiber, microwave links and satellites.

3. METHODOLOGY

The consultant will propose a methodology for implementing this activity. However, working sessions with CAMTEL and UGP-PATNUC will be held for the appropriation and validation of the proposed methodology. In carrying out each of the planned tasks, he will have to work closely with CAMTEL and UGP-PATNUC. During the framing meeting, the consultant will have to propose the approach to follow according to a very detailed methodology, the contents of which will be sent and validated in advance by the CAMTEL training department and submitted to the members of the commission.

In his methodological approach, the consultant must take into account:

➤ Supply of technical kits:

The consultant will have to provide each participant with the appropriate material, simulate practical workshops on software and highlight them in real equipment in production prepared for this purpose (in case of impossibility of having access to the appropriate material for workshops, the consultant will have to submit relevant alternatives).

➤ Provision of documentation necessary for training:

It must provide learners with all the documentation necessary for the training free of charge.

➤ The different clearly detailed forms in which the training will take place:

- Theoretical courses (Theoretical presentations on analytical accounting, insurance income and fraud management);
- Practical workshops;
- Practical scenarios and case studies (demonstrations and case studies on real scenarios on insurance revenue management and telecom fraud management);
- Assessment of acquired skills (practical exercises with equipment used by CAMTEL, mini test).

4. DURATION OF THE MISSION

the duration of the assignment is four months, including the 35-day training course, which will be organised as follows

- Ten (10) days on optical fiber;
- Ten (10) days on the radio beam;

- Ten (10) days on satellite networks;
- Five (05) Days on the management of transmission networks.

5. CONSULTANT PROFILE

The selected consultant will be a firm or group of companies specializing in the fields of telecommunications or training. The consultant must have knowledge and have at least one (01) reference in training in transmission network management. He must have completed at least one (01) training mission in transmission networks.

The consultant must have at least five (05) years of experience in carrying out training and skills development activities.

6. SELECTION METHOD

Consultants are informed that the Firms or Groups of Firms/Study Offices will be selected using the "Quality and Cost Based Selection" (QCBS) Method as described in the World Bank's Procurement Regulations for Borrowers Requesting Investment Project Financing (IPF), November 2020 edition. The working language is French and English. Consultants are also informed that the provisions of paragraphs 7.11 and 7.12 of the said Regulations relating to the World Bank's rules on conflict of interest are applicable.

7. CONTENT OF EVENTS TO BE ADDRESSED TO PATNUC

The National Coordinator of the Digital Transformation Acceleration Project in Cameroon (PATNUC) invites, with a view to developing the shortlist, eligible consultants to express their interest in providing the services described above. Interested firms/groups of firms must provide information (leaflets, brochures, etc.) indicating that they are qualified to perform the services. This event must contain:

- A letter of expression of interest addressed to the National Coordinator of PATNUC;
- Justification of the Consultant's legal status;
- Supporting documents enabling verification of the pre-selection criteria as presented above. Any relevant information not justified will be irrelevant.

8. DELAY, ADDRESS AND OBTAINING ADDITIONAL INFORMATION

Offers written in French or English will be received either in physical form or electronically at the following addresses: elsiddik22@gmail.com ;moustaphaabbagadi@gmail.com fotsingfranckbrice@gmail.com no later than ~~16 MAY 2025~~ from the date of publication of this call for expressions of interest.

Additional information can be obtained during working days and hours from the Project UGP located at new Bastos road, last Tradex (geographic coordinates: 3.88433, 11.51239), to the telephone number: (237) 222 232 628. The file must include the following information:

"NOTICE OF REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST NO. 009 OF 26 AVR 2025 RELATING TO
THE RECRUITMENT OF A CONSULTANT IN CHARGE OF TRAINING CAMTEL STAFF ON THE MANAGEMENT
OF TRANSMISSION NETWORKS (FO, FH AND VSAT)

Yaounde the, 24 AVR 2025

Extensions:

- PATNUC;
- ARMP;
- SOPECAM;
- ARCHIVES;
- DISPLAY;



Winfred FUAYE KENJI

Annexe H : Les Textes en vigueur au Cameroun

Le présent contrat à clientèle est soumis à :

- 1.. L'Accord de Financement crédit IDA N°69870-CM du 23 décembre 2022 ;
2. La Constitution de la République du Cameroun ;
3. La loi n°73/7 du 07 décembre 1973 relative aux droits du Trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;
4. La loi n°98/073 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
5. La loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
6. La loi de finance portant exécution du budget 2024 ;
7. Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
8. Le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
9. Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
10. L'Arrêté N° 023/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités d'application de la Demande de Cotations ;
11. La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
12. La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'exécution du budget de lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de marchés publics ;
13. La lettre circulaire n°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics
14. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun.

Annexe H : Les Textes en vigueur au Cameroun

Le présent contrat à clientèle est soumis à :

1. L'Accord de Financement crédit IDA N°69870-CM du 23 décembre 2022 ;
2. La Constitution de la République du Cameroun ;
3. La loi n°73/7 du 07 décembre 1973 relative aux droits du Trésor pour la sauvegarde de la fortune publique ;
4. La loi n°98/073 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
5. La loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
6. La loi de finance portant exécution du budget 2024 ;
7. Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
8. Le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
9. Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
10. L'Arrêté N° 023/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités d'application de la Demande de Cotations ;
11. La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
12. La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'exécution du budget de lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de marchés publics ;
13. La lettre circulaire n°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics
14. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun.